

L'Industrie Textile en Tunisie

Il n'existe en Tunisie qu'une seule fibre textile produite en quantité utilisable industriellement : la laine.

La culture du coton ne s'y est pas développée.

Les ressources en fibres dures sont insuffisantes pour justifier la création d'industries, à l'exception de l'alfa qui a été déjà employé pendant la guerre comme produit de remplacement pour la corderie et la sacherie.

Quant aux fibres artificielles, la question est encore prématurée.

LES FIBRES SOUPLES

Laine. — Le cheptel ovin est caractérisé par d'importantes fluctuations suivant les années : les statistiques fiscales rapportent qu'en 1935 il y avait 3.200.000 têtes de mouton et qu'en 1949 le troupeau se composait de 1.800.000 têtes environ. Pour les trente dernières années la moyenne s'établit autour de 2.200.000 ovins.

Les 3/5 sont des adultes dont la toison pèse en moyenne 1 kg. 800.

La Régence dispose donc de quantités de laine dont le tonnage varie de 2.500 à 3.500 tonnes par an.

Ces laines sont de qualités variables, les laines communes constituant l'importante majorité.

Ces dernières alimentent l'artisanat ou sont réservées aux besoins familiaux. Cette utilisation est de beaucoup la plus importante : fabrication de tapis, de couvertures, de vêtements traditionnels (bur-nous, kachabias, etc...).

Elles se prêtent mal, en raison de leur qualité, à la préparation de filés fins qui entrent dans la fabrication des tissus modernes du type européen ou dans la bonneterie.

La Tunisie ne possède pas de filature de laine à l'échelon industriel.

Le filage artisanal de la laine est traditionnellement fait par les femmes tunisiennes ; celles-ci travaillent par intermittence, soit pour préparer les filés qui serviront ensuite à la confection des effets vestimentaires familiaux, soit pour se procurer des ressources d'appoint ; leur production est alors achetée par des artisans.

Le travail de la laine a conservé jusqu'à nos jours l'empreinte profondément artisanale. D'une façon générale, les matières premières locales et mêmes celles qui sont demandées à l'importation, sont traitées à l'aide de métiers à tisser à bras, qu'il s'agisse d'articles tradi-

tionnels à caractère artistique : tapis, couvertures, ou à caractère utilitaire : articles vestimentaires.

En 1940, une entreprise de filature et de tissage s'est montée pour fabriquer des tissus du type européen ; équipée d'un matériel trop ancien, elle n'a pas survécu.

En 1942, le lavage de la laine fut entrepris à l'échelon industriel par une usine édiflée dans la banlieue de Tunis ; installée selon la technique moderne, cette usine devait traiter la laine de production locale et éventuellement les laines d'importation ; on espérait atteindre une meilleure qualité de la production artisanale traditionnelle de tapis et de couvertures. La capacité de lavage de l'entreprise est de l'ordre de 1.500 tonnes de laine en suint.

Actuellement l'usine travaille au ralenti, ses prix de revient étant sensiblement plus élevés que ceux des laines lavées suivant les méthodes traditionnelles ou même suivant certains procédés améliorés adoptés par les organismes coopératifs.

A signaler une entreprise d'effilochage qui absorbe les matières de provenance locale et complète son approvisionnement en faisant appel à l'importation. Sa capacité de production est de l'ordre de 400 tonnes par an ; sa production de laine « Renaissance » est entièrement exportée.

COTON — LIN — FIBRES ARTIFICIELLES

Les conditions agrologiques du pays sont peu favorables à la culture du coton.

Des essais ont bien été tentés, mais n'ont pas été poursuivis ; pendant la guerre 1939-1945, quelques agriculteurs ont cultivé du coton ; ils ont trouvé sur place des artisans pour le filer ; mais il ne s'agissait là que d'une activité pratiquée à l'occasion de difficultés exceptionnelles.

Les conditions économiques n'ont pas paru favorables jusqu'ici à la création d'une filature de coton. La totalité des filés est importée, même ceux utilisés par l'artisanat local.

Les besoins sont de l'ordre de 5 à 600 tonnes par an.

Les ateliers sont toutefois outillés pour procéder au retordage que des artisans pratiquent d'ailleurs assez couramment pour leurs propres besoins avec des moyens sommaires.

L'industrie n'est actuellement représentée que par quelques tissages de coton, de rayonne spécialisés dans la confection d'articles traditionnels de cretonne écrue, de tissus éponge « Jacquard ».

Les tricotages et les bonneteries comptent une douzaine d'ateliers récemment créés et équipés ; leur production est absorbée par la consommation locale mais ils ont néanmoins réalisé de faibles exportations qui seraient susceptibles de développement.

Dans le secteur des confectionneurs, des ateliers de moyenne importance se sont créés pendant la guerre et leur équipement est relativement moderne.

SOIE

L'Administration a essayé d'introduire en Tunisie, avant guerre, l'élevage des vers à soie : distribution gratuite de graines, de plants de mûrier, etc... Ses efforts n'ont pas abouti.

La soie est actuellement importée en totalité pour les besoins de l'artisanat local. Une manufacture à caractère semi-industriel procède au moulinage ; 10 à 15 tonnes de soie grège peuvent être traitées annuellement.

Le tableau ci-dessous indique sommairement l'indice d'activité industrielle pour l'ensemble des secteurs énumérés plus haut :

Désignation	Unité	Capacité de production	Pourcentage d'activité en 1951
LAVAGE :			
Laine lavée	Tonne	500	4,5%
EFFILOCHAGE :			
Laine Renaissance	Tonne	400	87 %
TISSAGE :			
Crêtonne écrue	Mètre	240.000	6 %
Vêtements traditionnels	Tonne	228	32 %
Serviettes éponge	Tonne	18	30,5%
TRICOTAGE :			
Chaussettes, bas sport	Douzaine	81.000	59 %
Pull over, gilet laine	Pièce	31.700	46 %
Tricots de corps	Pièce	212.500	51 %
Slips	Pièce	26.000	39 %
CONFECTION :			
Chemises	Pièce	231.900	41 %
Pyjamas, caleçons	Pièce	21.840	28 %

LES FIBRES DURES

ALFA

Les recherches faites en Tunisie pendant la dernière guerre sur les fibres de remplacement principalement pour la sacherie et la corderie apportèrent un jour nouveau à l'utilisation de l'alfa.

Une production importante de cordes et cordelettes vit ainsi le jour. Un projet établi par une entreprise industrielle visait à traiter environ 30.000 tonnes d'alfa nécessaires tant à la production de cordes et de sacs indispensables à l'emballage des graines et matières diverses, qu'à d'autres industries (espadrilles, ficelles, etc...).

Ce projet fut abandonné en raison de l'importance de capitaux exigés pour la production de ces articles au stade industriel.

A citer, pour mémoire, au stade artisanal, la production en sparterie dont une branche extrêmement intéressante est celle de la fabrication de scourtins d'alfa nécessaires aux huileries.

JUTE

Le jute, comme on le sait, est quasi exclusivement produit aux Indes. Une douzaine d'ateliers mécaniques équipés pour la confection et la réparation de tentes, bâches pour les besoins des chemins de fer, des ports, etc..., procèdent également à la réparation de sacs en jute.

La consommation en sacherie diverse est fonction des récoltes, elle est normalement de l'ordre de 3 à 4 millions de sacs par an.

SISAL

La ficelle des moissons dite « Ficelle lieuse » fabriquée avec de la fibre de sisal, est importée actuellement presque exclusivement du Mexique et des Etats-Unis d'Amérique. La consommation moyenne de l'agriculture du pays oscille entre 500 et 600 tonnes.

La Tunisie importe également ses cordelettes, cordes et cordages de sisal destinés à l'oléiculture, la pêche et les espadrilleries, ce qui peut se chiffrer à un maximum annuel de 250 tonnes.

En 1948, un projet d'installation dans la Régence d'une usine ayant pour objet le traitement, la filature et la manufacture de la fibre de sisal pour la fabrication de ficelle lieuse en partant de fibres de sisal importées d'A.O.F., A.E.F., a été abandonné faute de capitaux, bien qu'au point de vue économique ce projet s'avérait excellent, du fait de la transformation de la fibre sur le territoire et de l'abaissement du prix de revient de la ficelle lieuse. La production annuelle qui avait été envisagée était de l'ordre de 500 tonnes et 250 tonnes de cordages divers.

CHANVRE

La totalité des besoins provient de l'importation, sous forme de cordages et cordelettes ; pour les thonnières, 60 à 70 tonnes par an ; de fils pour la pêche, 10 tonnes ; de fil cordonnier 5 et 6 bouts, 8 tonnes par an et de cordages divers (agriculture, mines, industries diverses), 30 tonnes par an — soit sous forme de filés qui sont utilisés par deux corderies locales pour la satisfaction des besoins énumérés plus haut.

La capacité de production est de l'ordre de 300 tonnes annuellement. La production pour l'année 1951, atteint difficilement 7% du tonnage susceptible d'être traité.

PERSPECTIVES D'AVENIR

En ce qui concerne la laine, l'industrialisation du pays paraît ne pas devoir dépasser dans un proche avenir le stade de la fabrication d'articles semi-ouvrés destinés à l'artisanat local.

Pour les opérations de filage et teinture, il serait souhaitable d'envisager une modernisation de procédés artisanaux, ces opérations n'étant pas encore réalisées à l'échelle industrielle.

Au stade produits finis, la production ne peut être envisagée que pour des articles qui ne sont pas susceptibles de concurrencer les productions artisanales traditionnelles.

Quant aux industries traitant le coton, les fibres artificielles, les conditions dans lesquelles travaillent les entreprises locales les placent dans une situation défavorable pour soutenir la concurrence des produits similaires importés. La modicité de leur production réelle eu égard à la capacité de production, pèse sur leur prix de revient.

Cependant, s'il est un domaine où la consommation est extrêmement élevée par rapport à la production locale, c'est bien celui du textile. Les importations se chiffrent par milliers de tonnes, ce qui laisse penser qu'une partie des tissus classiques, ou de bonneterie d'usage pourrait être fabriqués sur place ; cette extension permettrait la création ou le développement d'autres activités : blanchiment, apprêt, teinture, etc...

Pour ce qui a trait à l'industrie des fibres dures, il est à signaler qu'une Société a mis au point au Maroc un procédé de culture et de traitement de la « Ramie », plante textile qui lorsqu'elle sera cultivée et exploitée industriellement, alimentera une importante usine installée à Safi, afin de satisfaire les besoins en sacherie, cordes, etc... et éviter ainsi le jute d'importation. Le programme de cette industrie suit le processus suivant quant à l'utilisation des matières premières:

Actuellement : chanvre + lin oléagineux + jute.

Avenir : ramie + chanvre + lin oléagineux.

Il a été mentionné plus haut le projet qu'avait conçu une Société d'Etudes, dont le but était de transformer de la fibre de sisal importée de l'Union Française, en attendant que des plantations d'agaves suffisamment importantes puissent être créées en Tunisie. Des études et expérimentations déjà faites, il ressort que l'Afrique du Nord convient à cette plante qui peut se développer sur des terres de qualité médiocre et incultes. Une plantation de 770 ha existerait au Maroc, donnant depuis de nombreuses années des résultats satisfaisants.

Les capitaux ont été le seul obstacle à la réalisation de ce projet qui présente un intérêt certain.

D'autres industriels le reprendront-ils ?

Yvan DESFONTAINES,
Service des Industries Diverses
au Ministère du Commerce.